

des marchés mondiaux. Les lignes de crédit et les protocoles sont des mécanismes de financement conclus entre EDC et des banques ou organismes étrangers, dont les modalités sont établies à l'avance. Ces mécanismes représentent pour les petits exportateurs une façon rapide et peu coûteuse de générer des ventes. Dans le cadre de son programme d'achat de billets à ordre, EDC achète des billets à ordre émis par des acheteurs étrangers au nom d'exportateurs canadiens pour l'acquisition de biens et services canadiens, ce qui permet aux exportateurs de libérer des fonds. Des prêts peuvent aussi être consentis directement à des acheteurs dans le cadre de toute transaction d'exportation, mais le plus souvent dans des transactions dont les durées de remboursement sont supérieures à deux ans. En outre, EDC peut accorder un appui sous forme de financement préexpédition à long terme, de crédit-bail et de financement de projets.

Les **services de cautionnement** d'EDC entrent souvent en jeu dans le cadre de transactions sur les marchés internationaux, en particulier celles qui portent sur des projets et des biens d'équipement, lorsque l'acheteur exige des cautions garantissant la soumission, l'exécution du contrat ou la restitution de ses acomptes. L'assurance-caution de bonne fin couvre les appels injustifiés des cautions de l'exportateur. Quant à la garantie-caution de bonne fin, elle protège la banque contre tout appel des garanties émises au nom de l'exportateur. Lorsque l'exportateur doit obtenir des cautionnements au lieu de lettres de garantie bancaire, EDC peut émettre les cautions directement au nom de l'acheteur.

L'**assurance-risques politiques** appuie les entreprises canadiennes qui investissent à l'étranger et les prêteurs qui financent des transactions menées à l'étranger par des entreprises canadiennes. EDC couvre trois types de risques politiques : les difficultés de transfert, qui empêchent l'investisseur de convertir

ses gains réalisés à l'étranger en devises fortes ou de rapatrier celles-ci; le risque d'expropriation, qui peut l'empêcher de se servir de son équipement ou de faire des affaires dans un pays étranger, en raison de mesures, directes ou indirectes, prises par le gouvernement hôte; et le risque de guerre, de révolution ou d'insurrection, qui peut amener la destruction de son équipement ou la cessation de ses activités, en raison d'un conflit politique.

EDC peut également fournir du **capital-actions** et d'autres formes d'investissement connexes dans des projets ou des entreprises à l'étranger, par l'entremise de fonds d'investissement axés sur un marché ou sur un secteur donné. La Société peut ainsi offrir un plus grand appui aux entreprises canadiennes, attirer des sources de financement supplémentaires, favoriser la collaboration entre les entreprises canadiennes et leurs partenaires et aider les Canadiens à soutenir la concurrence sur les marchés étrangers.

EDC vise à offrir des services de qualité supérieure aux exportateurs et aux investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada.

Pour en savoir plus

EDC

151, rue O'Connor
Ottawa, Canada K1A 1K3
Fax : (613) 598-2503
Courriel : export@edc.ca
Internet : www.edc.ca

EDC – Europe centrale (Pologne, République tchèque, Slovaquie et Hongrie)

ul. Jana Matejki 1/5
00-481 Varsovie
Pologne
Tél. : (011) 48-22-584-3240
Fax : (011) 48-22-584-3277